

**Note d'information**

**Réunion de la Commission Permanente**

**12 décembre 2014**

Les aides du Département : plus de 1,8M €

Présidée par Monsieur Henri EMMANUELLI, Président du Conseil général, cette commission permanente a examiné les décisions suivantes :

**1) Economie**

- Des aides à l'industrialisation d'un montant global de plus de 340 000 € accordées à la Communauté de communes d'Aire-sur-l'Adour pour l'aménagement d'un terrain au profit de l'entreprise Potez Aéronautique et aux Scop Tursan Adour Elagage à Aire-sur-l'Adour pour l'achat d'un tracteur broyeur et Laporte à Samadet pour son programme d'investissement,
- une aide à l'investissement matériel des entreprises artisanales de production pour l'acquisition de matériel neuf (SARL le Canard chez Degert à Clermont).

**2) Equipements des communes et Environnement**

- Des aides aux communes pour la prévention et la collecte sélective des déchets ménagers et assimilés (270 290 €) et du Fonds de Développement et d'Amenagement Local (64 000 €) à la commune de Mimizan pour une opération urbaine collective,
- 18 540 € pour la gestion et la valorisation des cours d'eau et milieux humides.

**3) Education, jeunesse, sports et culture**

- Plus de 55 800 € pour les collèges, la réalisation d'équipements sportifs à l'usage prioritaire des collèges et 48 900 € pour les prêts d'honneur d'études, apprentis, bourses Erasmus, projets éducatifs territoriaux,
- 4 720 € dans le cadre du dispositif « Profession Sport Landes » et de l'aide aux sports individuels pratiqués par équipe,
- 116 190 € pour le soutien aux manifestations occasionnelles et le patrimoine culturel.